



## POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

La Direction du Camping Arrighi croit dur comme fer à la nécessité de protéger l'environnement dans le cadre de son activité : elle est consciente de la nécessité de se conformer aux exigences législatives et de minimiser tout impact négatif significatif sur l'environnement. C'est la raison pour laquelle elle élabore et met en place des procédures d'évaluation de la performance environnementale, et cherche des solutions aptes à minimiser les impacts pendant les activités normales du camping et à l'occasion d'interventions extraordinaires, en impliquant le personnel et en identifiant les responsabilités. L'organisation a pour objectif d'étendre les principes de protection de l'environnement au choix des fournisseurs, dans la logique de l'attention apportée à l'aspect écologique de la fourniture. L'amélioration continue est le principe d'orientation générale pour le développement et la croissance des performances environnementales. Ce principe est poursuivi en tenant compte des besoins socio-économiques, et en considérant la gestion de l'environnement comme l'une des priorités de l'organisation.

En particulier, l'organisation met l'accent sur l'optimisation des consommations, promouvant la conservation des ressources et une utilisation contrôlée de ce patrimoine. L'organisation poursuit aussi les objectifs suivants :

- La réduction des sources potentielles de pollution ;
- La réduction et le contrôle ponctuel des produits chimiques utilisés pour l'entretien courant ;
- La sensibilisation des clients à la sauvegarde et à la protection de l'environnement ;
- La collecte séparée ;
- La minimisation des gaspillages.

Toute action visant à la protection de l'environnement doit être mise en œuvre avec la conviction qu'il ne suffit pas de contrôler les aspects environnementaux et d'intervenir en cas d'urgence, mais qu'il est nécessaire d'introduire des mesures de prévention par le biais de systèmes qui permettent de prévoir les impacts sur l'environnement. Ainsi, durant la restructuration générale du Camping, la protection de l'environnement a été à la base de nos actions et décisions, d'où la mise en œuvre de technologies à faible impact environnemental comme la production d'eau chaude avec l'énergie solaire, les systèmes d'irrigation goutte à goutte, les lampes à économie d'énergie, la possibilité de trier les déchets issus des activités internes au camping et des clients. La Direction veut également s'assurer que la politique environnementale exposée et son système de gestion soient compris, mis en œuvre et maintenus à tous les niveaux de l'organisation, que le système soit soutenu par des activités de formation périodiques et systématiques et que le présent document soit disponible au public.

L'amélioration continue est notre principe directeur. Continuous improvement is our guiding principle.

## **POUR MAINTENIR UN HAUT STANDARD DE QUALITE ENVIRONNEMENTALE, LA COLLABORATION DES CLIENTS ET LE RESPECT DE QUELQUES REGLES SIMPLES SONT INDISPENSABLES**

1. Consommation d'eau : l'eau est un bien commun et précieux : éviter le gaspillage (ne pas laisser les robinets ouverts lorsque cela n'est pas nécessaire).
2. Rejets des eaux résiduaires : pour éviter la pollution, il est interdit de verser dans les lavabos et éviers des substances non admissibles (peintures et autres produits chimiques), même en petites quantités.
3. WC chimiques: les vider dans les endroits autorisés.
4. Lavage voiture: laver les voitures et les camping-cars dans l'espace spécialement aménagé avec un réseau de distribution des eaux de récupération.
5. Déchets: jeter les déchets dans les conteneurs destinés à la collecte séparée et disposés en différents endroits bien visibles du camping.
6. Respect des plantes il est interdit d'abîmer les plantes, de verser des liquides bouillants, salés ou des déchets liquides sur le terrain.
7. Feux et barbecues: il est interdit d'allumer des feux directement sur le terrain. L'utilisation du gril n'est autorisée que si elle ne constitue pas un danger ou une gêne pour autrui.
8. Normes d'hygiène: nous comptons sur la collaboration des clients du camping pour maintenir le site le plus propre possible. Utiliser les toilettes correctement.
9. Bruit: régler le volume des appareils produisant des sons ou des bruits à un niveau bas, et les éteindre durant les horaires de silence (de 14h00 à 16h00 et de 00h00 à 8h00). Les motos et les cyclomoteurs doivent être poussés à la main et le moteur éteint.

EN CAS DE DOUTE, CONTACTEZ LA DIRECTION QUI REPONDRA A TOUTES VOS QUESTIONS

**Camping Arrighi**

La Direction